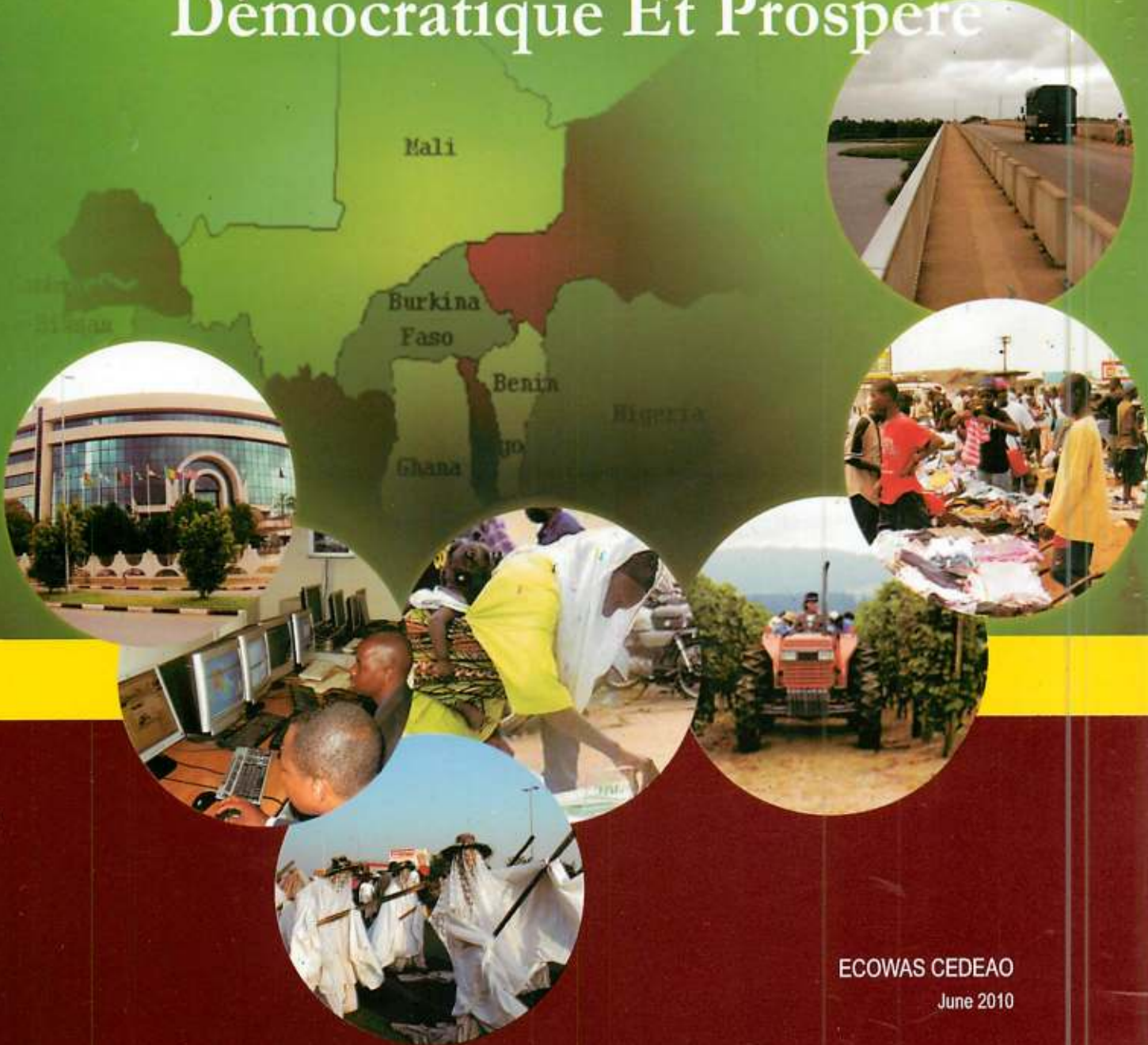




VISION 2020 DE LA CEDEAO

Vers Une Communauté Démocratique Et Prospère





VISION 2020 DE LA CEDEAO

**Vers Une Communauté
Démocratique Et Prospère**



VISION 2020 DE LA CEDEAO

Vers une communauté démocratique et prospère

Préparée par la Commission de la CEDEAO
en collaboration avec l'Equipe du projet de vision de la CEDEAO
Sous la supervision du Vice-président de la Commission de la CEDEAO
et la coordination du Directeur de la Cellule de planification stratégique
(C) 2010, Commission de la CEDEAO, Abuja, Nigeria

Pour toutes questions, veuillez contacter
le Directeur de la Cellule planification stratégique
www.ecowas.spu.int et spu_translation@ecowas.int

Designed and Produced by: Sennor Limited, E-mail: sennorlimited@yahoo.com

Vision partagée



La Vision 2020 de la CEDEAO projette une région de paix et de prospérité découlant des engagements de développement à long terme pris par l'ensemble de la communauté régionale. Cela peut paraître comme un objectif trop ambitieux, au regard des performances actuelles de la région et du manque évident d'engagement général en faveur de la poursuite du processus de développement à long terme. Toutefois, un pas modeste a été posé afin de cristalliser les idées autour des objectifs et des hypothèses de la Vision et les efforts de mobilisation doivent être sensiblement accrus de manière à ce que la majorité des parties prenantes s'identifie à cette initiative et en fasse une vision véritablement partagée.



Table des Matieres

	Page
Sigles et acronymes	3
Préface	4
Introduction	5
La CEDEAO d'aujourd'hui	9
La CEDEAO de nos rêves	19
Vision 2020 de la CEDEAO	25
Piliers de la Vision	29
Conclusion	37

Liste Des Sigles Et Abreviations

CEA	Communauté économique africaine
ASEAN	Association des Nations d'Asie du Sud-Est
ANDEAN	Andean Community/Comunidad Andina
APRM	Mécanisme Africain d'évaluation par les Pairs
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
AU	Union africaine
CAADP	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
CET	Tarif extérieur commun
COMESA	Marché commun d'Afrique orientale et australe
EAP	Asie de l'Est et du Pacifique
EPA	Accord de partenariat économique
EBID	Banque de d'investissement et de développement de la CEDEAO
ECOMOG	Economic Community of West African States Monitoring Group
ECOWAP	ECOWAS Agricultural Policy
EU	European Union
FDI	Foreign Direct Investment
GDP	Gross Domestic Product
HIPC	Highly Indebted Poor Country
HDI	Human Development Index
HIV	Human Immuno-deficiency Virus
ILO	International Labour Organization
ECOWAS	Economic Community of West African States
LDCs	Least Developed Countries
MDGs	Millennium Development Goals
MERCOSUR	Mercado Común del Sur/Southern Common Market
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper
SMEs	Small and Medium Enterprises
SSA	Sub-Saharan Africa
UBA	United Bank for Africa
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine/West African Economic and Monetary Union
UN	United Nations
UNIDO	United Nations Industrial Development Organization
WACSOF	West Africa Civil Society Forum
WAMZ	West African Monetary Zone

Preface

En juin 2007, la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO a adopté une Vision pour l'Afrique de l'Ouest qui transformerait la région « d'une CEDEAO des États en une CEDEAO des Peuples ». En accordant la priorité à la création d'une CEDEAO des peuples, nos dirigeants ont affirmé leur conviction collective dans le fait que le développement effectif des pays ne saurait être atteint que par l'intégration régionale et l'action collective qui implique tous les citoyens de la Communauté. A travers cela, ils ont réaffirmé et réitéré leur détermination à améliorer les méthodes et les performances antérieures, en ayant recours à des mesures plus axées sur les populations, qui soient en mesure de stimuler la croissance et d'éradiquer la pauvreté dans la région.

Au moment où nos dirigeants réaffirment leur foi et leur engagement à œuvrer en faveur de l'intégration régionale comme instrument de développement, il est bon de noter que les acquis économiques et politiques des six pays membres originaux de la Communauté économique européenne (devenue Union européenne - UE) offrent les preuves tangibles des avantages de l'intégration régionale qui, en retour, a non seulement encouragé les autres pays européens à adhérer à l'UE, mais a aussi inspiré d'autres régions à prendre exemple sur le modèle de la CEE en vue de constituer des regroupements régionaux similaires. Il est aujourd'hui largement reconnu que la coopération économique et l'intégration régionale servent d'instruments efficaces pour une croissance économique accélérée, l'atteinte du développement économique durable et la réduction de la pauvreté. C'est en cela que le Traité de la CEDEAO a été révisé en 1993 et son mandat élargi avec l'adoption de politiques et programmes régionaux dans l'ensemble des secteurs clés, dans l'optique d'intégrer les 15 économies nationales dans un marché unique ouest-africain

Toutefois, malgré de l'adoption d'un mandat élargi, l'intégration réelle, la croissance économique et la réduction de la pauvreté ne se sont pas jusque-là matérialisées dans la région parce que les politiques et programmes des États membres ont eu tendance à avoir un caractère purement national, tant en termes d'orientation que de priorité, accordant une faible attention aux problèmes régionaux complémentaires auxquels l'on doit s'attaquer parallèlement aux programmes nationaux. Ces initiatives régionales à plus long terme n'ont pas toujours bénéficié de l'attention prioritaire qu'elles méritent de la part de tous les pays membres. Ce faisant, la région n'a pas encore pu tirer le bénéfice des avantages de l'intégration.

L'adoption de la Vision 2020 de la CEDEAO est une démarche délibérée des dirigeants des pays de l'Afrique de l'Ouest pour inverser la tendance des approches antérieures intraverties qui n'ont pas encore produit les fruits escomptés et réalisables de l'intégration. La Vision 2020, qui est basée sur les principes et les stratégies du NEPAD, constitue un cadre viable à long terme pour l'accélération de l'intégration régionale.

Je salue l'initiative de nos dirigeants d'avoir adopté le Document de Vision 2020 de la CEDEAO qui constitue le cadre régional approprié et le tremplin pratique pour le lancement du développement socioéconomique à long terme dont l'Afrique occidentale a tant besoin pour parvenir à la paix, à la prospérité, au développement durable et à l'éradication de la pauvreté. J'exhorte tous les citoyens de l'Afrique de l'Ouest, les dirigeants et l'ensemble des personnes de bonne volonté à adopter et à mettre en œuvre la Vision avec un engagement et une vigueur constants.

Mohamed Ibn Chambas

Président, Commission de la CEDEAO



**PREMIERE PARTIE
INTRODUCTION**

***Vers une communauté
démocratique et prospère***

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to fading and bleed-through.



PREMIERE PARTIE: INTRODUCTION

La paix et la prospérité, sont deux des conditions sociales *sine-qua-non* dans toute société, toutes choses qui n'ont pas encore été réalisées en Afrique de l'Ouest.

Malgré les efforts consentis et les progrès réalisés, l'insécurité humaine revêtant la forme du dénuement est ce qui caractérise le mieux la vie d'un citoyen ordinaire de l'Afrique de l'Ouest. Le constat, assez tôt, des mauvaises conditions de vie des populations de l'Afrique d'après les indépendances a convaincu les décideurs à accorder une place de choix au développement national et à l'intégration régionale. C'est également la même volonté d'améliorer les conditions de vie des populations qui a inspiré les mesures nationales et régionales complémentaires adoptées par les gouvernements pour promouvoir le développement.

Depuis sa création, le 28 mai 1975, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a œuvré à promouvoir la coopération économique et l'intégration régionale comme outils d'un développement accéléré de l'économie ouest-africaine. Par ailleurs, lorsque le Traité de la Communauté Economique Africaine (CEA) a été signé en 1991, il a renforcé l'approche régionale au développement économique sur le continent et désigné la CEDEAO comme la cheville ouvrière de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, en contribuant ainsi à l'instauration éventuelle d'un marché commun continental (africain). En outre, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), créé en 2001 pour constituer un cadre continental global et intégré de développement économique, a aussi reconnu la CEDEAO et lui a donné mandat pour conduire et coordonner la mise en œuvre de ses programmes en Afrique de l'Ouest. Enfin, en étroite collaboration avec l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la CEDEAO a fourni un champ régional complémentaire fort appréciable, et une orientation aux documents-pays de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) à travers la formulation

d'un DSRP régional.

Nonobstant ces initiatives régionales visant à compléter les efforts nationaux, le développement continue à être une chimère pour les pays de la région. L'Afrique de l'Ouest demeure l'une des régions les plus pauvres de la planète avec une misère humaine généralisée et une pauvreté endémique, en apparence sans issue. De nombreux programmes nationaux et régionaux n'ont pas encore produit d'impact appréciable sur le développement ou d'amélioration des conditions de vie des citoyens de la Communauté. Cette situation déplorable a été aggravée par l'absence d'efforts discernables visant à interioriser et intégrer la dimension régionale dans les plans nationaux de développement, réduisant ainsi les impacts de croissance des initiatives régionales. Il convient notamment de relever qu'il existe très peu de preuves visibles au niveau national d'un effort conscient en vue d'adapter et d'appliquer les politiques et instruments régionaux en complément des instruments des politiques nationales ; Il existe à peine des références à une approche régionale dans la plupart des politiques et plans nationaux de développement des pays membres ou dans les manifestes et les stratégies des partis politiques. Un fait, tout aussi troublant, tient à l'absence d'un effort soutenu de planification d'un développement régional à long terme : une dimension ou un cadre régional dans un quelconque des plans de développement national disponibles dans la sous-région est totalement absent. Du fait de ce manque d'intérêt au niveau national dans le processus de planification des États membres, la région continue de pâtir de la vulnérabilité due à l'absence d'économies de diversification et de transformation structurelle que seuls peuvent assurer des marchés régionaux larges et ouverts.

Convaincus des désavantages des micro-économies balkanisées en ce 21^{ème} siècle, dans un village planétaire de plus en plus concurrentiel, les dirigeants de la CEDEAO ont continué à rechercher des moyens plus pratiques d'intégrer des approches régionales pour parvenir à un développement durable. Il Est souvent avancé comme argument que, Parmi les nombreux

facteurs empêchant les décideurs de s'identifier et de s'engager de manière proactive en faveur d'une approche régionale, se trouve l'absence d'un cadre régional commun de référence pour guider et donner une envergure régionale à l'élaboration et à la préparation des plans nationaux de développement. Ce cadre vital a, à présent, été fourni par les Chefs d'État de la CEDEAO sous la forme d'une vision commune partagée de l'avenir de l'Afrique de l'Ouest.

En évoluant vers l'adoption d'une vision régionale commune axée sur les populations, les dirigeants de la CEDEAO reconnaissent que les efforts de développement antérieurs et infructueux ont été dominés par les gouvernements et leurs agents. Croyant fermement que le développement de l'Afrique de l'Ouest peut être mieux réalisé en œuvrant ensemble dans un cadre de la CEDEAO des populations, les Chefs d'État ont exprimé une volonté régionale commune en adoptant une vision qui remplace l'actuel « CEDEAO des États » par une « CEDEAO des peuples ».

En adoptant une vision de la « CEDEAO des peuples » en 2007, les Chefs d'États de l'Afrique de l'Ouest se sont engagés à répondre aux questions d'actualité suivantes:

- Le sens d'une CEDEAO des peuples est-il évident et explicite ?
- Ce concept revêt-il la même signification pour la plupart des personnes ?
- Y a-t-il une convergence de vues et une compréhension commune autour du thème ?
- Quels sont les principes unificateurs d'une vision partagée de l'Afrique de l'Ouest ?
- La vision est-elle suffisamment simple pour être comprise de tous et son adoption va-t-elle apporter un changement à la manière dont le processus de développement est conduit ?
- La vision est-elle réaliste et réalisable ?
- Existe-t-il des conditions préalables nécessaires qui doivent être remplies pour réaliser la vision régionale ?
- Qui sont les principales parties prenantes

qui doivent être impliquées dans le processus d'élaboration de la Vision pour garantir une appropriation à base élargie, de la base vers le sommet, à travers toute la sous-région ?

Le présent document de vision tente d'apporter des réponses à ces questions. Le document essaie également de situer l'Afrique de l'Ouest dans le contexte mondial, en particulier par Rapport aux forces qui agissent sur sa destinée.

Le document est structuré comme suit : après le chapitre introductif, vient le chapitre 2, (la CEDEAO d'aujourd'hui), qui donne un aperçu de la situation actuelle des conditions économiques, politiques et sociales dans la sous-région. Ce chapitre identifie également certaines des contraintes et opportunités clés et conclue que les pays de l'Afrique de l'Ouest doivent s'efforcer de forger leur propre avenir et destinée tout en mobilisant et en exploitant l'assistance et le soutien de leurs partenaires au développement.

Le Chapitre 3, intitulé « la CEDEAO de notre rêve », souligne les préoccupations et aspirations de la Communauté et de ses citoyens et projette, avec la réalisation des objectifs du présent document de Vision, l'image d'une CEDEAO des peuples à l'horizon 2020. Ce chapitre identifie également les principaux piliers de développement qui devraient attirer l'attention des dirigeants et des citoyens de la région. Le Chapitre 4, « Réalisation de la vision », met en exergue les activités clés des pilier de changement et exhorte la Commission de la CEDEAO à formuler une stratégie et un plan d'action pour réaliser ces objectifs. En substance, le chapitre rappelle aux citoyens de l'Afrique de l'Ouest qu'il n'est pas suffisant d'élaborer une vision, mais qu'elle doit être suivie d'une stratégie axée sur les résultats et d'un plan d'action pour transformer le rêve en réalité. Le chapitre 5 présente les conclusions clés du document.



Chapitre 2 **LA CEDEAO D'AUJOURD'HUI**

***Vers une communauté
démocratique et prospère***

CHAPITRE 2: LA CEDEAO D'AUJOURD'HUI

La Communauté

Le 28 mai 1975, le Traité portant création de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été signé par les **15 pays de l'Afrique de l'Ouest** de l'époque dans le but de promouvoir la coopération économique et l'intégration régionale des économies des pays membres.

La sous-région de la CEDEAO s'étend sur une superficie totale de 5 112 903 km² et compte une population hétérogène estimée à environ 290 millions d'habitants en 2007. Le Traité de la CEDEAO a été révisé en juillet 1993 pour refléter le désir des pays membres d'approfondir le processus d'intégration et de développer une coopération plus étroite en matière de paix et de sécurité régionales, de renforcer la stabilité politique et d'accélérer le développement économique de l'Afrique de l'Ouest. Cet objectif a été largement atteint avec la mise en place d'une union économique et monétaire et le renforcement de la coopération politique.

Aperçu sociopolitique

L'Afrique de l'Ouest actuelle est largement façonnée par son passé politique. Cette histoire politique va de la période pré coloniale marquée par des systèmes politiques tribaux et des royaumes aux jours sombres de la colonisation. Elle a été suivie par une période de lutte pour l'indépendance et l'autodétermination, puis d'une période d'instabilité politique et d'interventions militaires au milieu des années 60 au début des années 90. Avec le temps, le processus démocratique a commencé à évoluer après des décennies de dictature militaire. Bien que les institutions traditionnelles de la région demeurent fragiles, il convient de noter qu'à l'heure actuelle, l'ensemble des 15 États membres de la CEDEAO ont des gouvernements démocratiquement élus en place. Dans l'ensemble, la région jouit, à présent, d'une paix et d'une sécurité relatives qui sont en grande partie le fruit des efforts collectifs déployés par les mécanismes régionaux conduits par la CEDEAO pour la prévention des conflits et la bonne gouvernance politique.

Le Parlement de la CEDEAO, dont les membres sont issus des parlements nationaux, met en

évidence les tendances positives des efforts de la région pour parvenir un processus de démocratisation. En outre, l'atteinte de la sécurité régionale constitue une préoccupation majeure de la CEDEAO qui a joué un rôle clé pour mettre un terme aux conflits et aux troubles sociaux dans les pays tels que la Sierra Leone, le Libéria et la Côte d'Ivoire et œuvré à l'institutionnalisation de la bonne gouvernance à travers le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs du NEPAD / Union africaine (MAEP). En outre, l'arrangement de Force en attente de la CEDEAO a inspiré des mécanismes similaires de coopération en matière de défense dans d'autres régions, ainsi qu'au niveau continental.

Par ailleurs, la CEDEAO a adopté le Protocole relatif à la démocratie et à la bonne gouvernance visant à renforcer la paix, la démocratie et la stabilité dans la région. Conformément aux dispositions du Protocole, la CEDEAO dispose de l'autorité et du mandat pour suspendre tout État membre dans lequel un gouvernement élu est renversé par la force militaire. Le Protocole a également mis en place le processus de suivi et d'observation des élections par la CEDEAO qui joue un rôle de plus en plus important dans l'organisation et la supervision d'élections et dans d'autres questions de gouvernance dans les pays membres.

En tant qu'organisation régional, la CEDEAO est largement reconnue comme partenaire viable dans le domaine des affaires internationales. A titre d'exemple, cette organisation a reçu le mandat de coordonner et mettre en œuvre les programmes du NEPAD en Afrique de l'Ouest. La CEDEAO est l'institution régionale représentant et négociant, au nom de ses États membres, l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne et ce, avec l'assistance de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

La CEDEAO a, par ailleurs, préparé un Document régional de stratégie de réduction de la pauvreté pour compléter les programmes nationaux d'éradication de la pauvreté des

¹La CEDEAO comprend 15 pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

États membres. Le DSRP Régional proposé constitue un cadre stratégique pour la priorisation des programmes régionaux avec pour but de s'attaquer aux problèmes à dimension transfrontalière de la pauvreté.

L'intégration régionale constitue un domaine où la CEDEAO a fait des progrès notables et indiscutables. En 2001, les États membres de la CEDEAO ont instauré un tarif extérieur commun visant à promouvoir la libéralisation des échanges et la libre circulation dans le cadre du commerce. En 1979, la CEDEAO a adopté un protocole sur la libre circulation des personnes débouchant sur la suppression des visas d'entrée des citoyens ressortissants des pays membres. Un acquis tout aussi remarquable à cet égard a été l'introduction du passeport de la CEDEAO qui est largement accepté dans la sous-région.

A l'heure actuelle, les organisations de la société civile jouent un rôle actif dans les pays membres en organisant leurs membres pour créer des réseaux, mettre en œuvre des projets communautaires et créer des groupes intermédiaires pour la solidarité et le travail de plaidoyer portant sur certaines questions critiques. Ces organisations de la société civile sont également impliquées dans les domaines touchant aux besoins sociaux essentiels tels que l'eau et les soins de santé dans le cadre de leurs projets.

Malgré leurs limites en terme de capacités et de ressources, les organisations de la société civile sont devenues des partenaires incontournables dans le processus de développement de la région. Le Forum de la société civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO), par exemple, est devenu une bonne organisation faitière et un important point de ralliement pour l'implication effective des citoyens ordinaires dans les initiatives régionales.

Malgré ces avancées, les femmes continuent d'être sous-représentées au niveau du leadership politique et économique de la région. Actuellement, elles n'occupent que 14,5 % des sièges parlementaires dans les pays de la CEDEAO (allant de 7 % à la Chambre basse du Nigeria à 40 % à la Chambre haute du Sénégal), contre une moyenne globale de 18,4

et de 18,2 % en Afrique sub-saharienne. Seul le Libéria, sur 15 pays membres, a une femme présidente, bien que les femmes aient occupé des postes de chefs de parlement et d'organe judiciaire dans certains États membres.

En matière d'intégration politique, les pays entretiennent une coopération étroite en matière de défense et de processus de démocratisation. A cet égard, il convient de noter que la CEDEAO a joué un rôle clé dans la restauration de la paix et de sécurité régionales dans les pays déchirés par des conflits, tels que la Sierra Leone, le Libéria et la Côte d'Ivoire. Ceci est un résultat non négligeable, vu que toute coopération significative dans ce domaine spécifique requiert un certain niveau d'abandon de la souveraineté nationale par les États concernés. La communauté internationale, y compris les régions et les partenaires au développement, le reconnaît et félicite la Commission de la CEDEAO pour ses acquis en matière de Coopération. Il convient, toutefois, de noter que la région demeure incapable d'appliquer correctement les dispositions des protocoles de la CEDEAO qui garantissent aux entrepreneurs le droit d'établissement et les droits socio-économiques des travailleurs migrants.

Aperçu économique

En 2007, le PIB consolidé de la sous-région CEDEAO était estimée à 261,761 milliards de dollars, ce qui se traduit par un revenu par tête d'habitant de 949 dollars. Ce niveau de revenu par tête classe la CEDEAO bien en deçà de la moyenne mondiale actuelle de 10 500 dollars. Le taux de croissance économique de la région était estimé en 2008 à 5,1 %, (une baisse par rapport au taux de croissance de 5,6 % enregistré en 2007 et à la baisse prévisionnelle accrue en 2009 à 4,7 %). Ce taux de croissance est largement inférieur aux taux de croissance minimal de 7 % requis pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015. Bien que ce taux de croissance soit supérieur au taux de croissance démographique, il est érodé par l'inflation qui oscillait entre 7,1 % en 2006 et environ 6,3 % à fin 2008. La part de la région dans le commerce mondial demeure extrêmement faible : moins de 1 %. Hormis le,

²Cependant, la région demeure incapable de mettre correctement en œuvre les dispositions des protocoles de la CEDEAO garantissant le droit d'établissement des entrepreneurs et les droits socioéconomiques des travailleurs migrants

Nigeria, dont les exportations de pétrole lui permettent d'enregistrer un surplus commercial, les autres pays membres de la CEDEAO ont continué à enregistrer des déficits chroniques de leur balance commerciale. Sur l'ensemble des exportations de la région, tout au plus 15 % sont destinés au marché régional. L'agriculture est le secteur le plus important et offre des emplois à 60 % de la population active de la région qui est pour l'essentiel, engagé dans l'agriculture primaire et traditionnelle. Ce secteur a représenté 40 % du PIB de la région en 2006 et a contribué, de façon constante, à environ 40 % du PIB réel de la région entre 2002 et 2007. Toutefois, le taux de croissance de l'agriculture de la région est à la traîne des performances du continent : le taux de croissance pour l'Afrique de l'Ouest en 2006 était de 4,6 contre 13,8 % pour l'ensemble de l'Afrique.

En réponse à ces défis, la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) a été adoptée depuis 2005. Basé sur les principes et les priorités du Programme Intégré de Développement Agricole en Afrique du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (PDDAA/NEPAD), l'ECOWAP constitue le cadre officiel pour le développement agricole de la région, avec pour objectifs de renforcer la productivité et les exportations agricoles, de parvenir à la sécurité alimentaire dans les États membres et de promouvoir des moyens de subsistance durables pour les agriculteurs.

Le Programme d'Investissement Agricole Régional est formulé pour donner corps à l'ECOWAP et au programme PDDAA de la CEDEAO en Afrique de l'Ouest. Malgré l'importance et le potentiel du secteur agricole, les États membres ne lui ont toujours pas accordé l'importance qu'il mérite en tant qu'instrument efficace de création d'emplois, de développement rural, de réduction de la pauvreté et d'intégration des marchés.

Conformément à la classification des pays par les Nations Unies reposant sur le revenu comme mesure du bien-être économique, la plupart des États de l'Afrique de l'Ouest (environ 73 %) sont classés comme les pays les moins avancés (PMA). La CEDEAO représente 35 % des PMA africains ; ce qui fait de l'Afrique de l'Ouest la région abritant le plus de PMA en Afrique et dans le monde.

Au moins 11 des 15 pays de la CEDEAO affichent certains des indicateurs de développement socioéconomique les plus faibles, y compris la classification des Indices de développement humain les plus bas au monde.

En plus de ce niveau de développement extrêmement faible, l'on note une forte variation au niveau de la distribution de la richesse en termes de revenu en Afrique de l'Ouest. La disparité considérable des revenus rend difficiles les conditions de vie par endroits, en particulier chez les populations rurales. En conséquence, le revenu annuel moyen par tête de 949 \$ en 2007 occulte une réalité plus sombre qui est que près de 60 % des populations de la région vivent avec moins de 1 dollar par jour. Cela constitue la proportion la plus importante et est au-dessus des 46 % pour l'Afrique subsaharienne et aux 15 % pour la région EAP. En effet, l'Afrique de l'Ouest est la région enregistrant la plus forte prévalence de pauvreté au monde actuellement. En outre, à l'exception du Nigeria et du Cap-Vert, la sous-région est fortement tributaire de l'aide étrangère.

Par ailleurs, la région reçoit très peu d'investissements directs étrangers (IDE), lesquels s'élevaient à 15,6 et 15,8 milliards de dollars respectivement en 2007 et en 2006.

De surcroît, ce maigre flux d'IDE fortement concentré dans quelques pays et quelques secteurs, est très volatile et représente à peine 2 % du PIB de la région.

Le secteur monétaire de la région se caractérise par le sous-groupe des huit pays membres de l'UEMOA disposant d'une monnaie commune, le franc CFA (l'UEMOA est également une union douanière) au sein de la CEDEAO. Chacun des sept autres pays de la CEDEAO dispose de sa propre monnaie nationale. Conjointement, ces sept pays représentent 75 % du PIB de la région. Cinq des sept pays (la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Nigeria et la Sierra Leone) sont membres de la deuxième zone monétaire (ZMAO) qui se prépare activement à créer une seconde monnaie commune dans le cadre des programmes de coopération monétaire de la CEDEAO (PCMC).

Les réalités et les conditions économiques susmentionnées, combinées aux économies nationales de petites tailles et fragmentées

³Ces huit pays sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

⁴Le Liberia a officiellement adhéré à la ZMAO le 10 février 2010.

offrant des économies d'échelle limitées, soulignent l'importance de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Il est intéressant de noter que la Commission de la CEDEAO œuvre à la promotion de la coopération économique et de l'intégration régionale sous divers angles, à savoir :

- i) l'intégration commerciale;
- ii) l'intégration des marchés (produits, financements, main d'œuvre, etc.);
- lii) l'intégration monétaire;
- lv) l'intégration physique (des personnes);
- v) l'intégration de la production, et
- vi) l'intégration politique. Au regard du niveau d'intégration commerciale et du marché, l'Afrique de l'Ouest tend vers la réalisation d'une union douanière après être parvenue au statut de zone de libre-échange

depuis janvier 2000 et après avoir adopté un Tarif extérieur commun (TEC).

L'UEMOA, partie intégrante de la CEDEAO, est déjà une union douanière et dispose d'une monnaie commune. S'agissant de l'union monétaire, la région a abordé une phase critique du programme monétaire de la CEDEAO et la poursuite des politiques macroéconomiques communes en 1999.

Aperçu socioculturel

En 2008, la région de la CEDEAO comptait une population de 290 millions d'habitants, soit 4,6 % de la population mondiale et plus 40 % de celle de l'Afrique subsaharienne ; ce qui fait d'elle, la région la plus densément peuplée du continent. L'Afrique de l'Ouest a une population à prédominance jeune. Elle est l'une des régions au monde ayant la population la plus jeune. Plus de la moitié des habitants de la région a moins de 20 ans et 65 % ont moins de 25 ans. Avec un taux de croissance annuel excédant 3 %, la population de l'Afrique de l'Ouest pose de sérieux défis socioéconomiques et une dynamique démographique qui constituent un problème de développement majeur à long terme. En tant que région abritant des cultures et des populations diverses, la dimension socioculturelle de développement demeure une pierre angulaire nécessaire pour l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région.

La région est confrontée à de nombreux défis

en rapport avec la mortalité infantile, l'espérance de vie et la prévalence des maladies. L'espérance de vie actuelle à la naissance en Afrique de l'Ouest est d'à peine 48 ans contre 69 pour l'Asie de l'Est et du Pacifique. Le taux de mortalité infantile dans la région (pour les enfants de moins de 5 ans) était de 188 pour 1000 en 2004.

La région demeure confrontée à la prévalence de maladies endémiques, telles que le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA, qui posent de graves défis de santé pour la population. Sur les 24,5 millions de personnes qui, selon les estimations étaient infectées en Afrique subsaharienne en 2005, 5 millions vivaient en Afrique de l'Ouest. S'agissant de l'accès à l'eau, environ 42 % de la population totale de la région et plus de la moitié de la population rurale n'ont pas accès à l'eau potable.

L'Afrique de l'Ouest a l'un des taux d'analphabétisme les plus élevés au monde. Plus de 44 % des populations adultes sont illettrées contre 39 % en ASS et 14 % en AEP (Asie de l'Est et Pacifique). Les statistiques actuelles, tirées du Document de stratégie de réduction de la pauvreté et des rapports sur les Objectifs du millénaire pour le développement portant sur les taux de scolarisation, indiquent que de nombreux pays membres sont bien loin derrière les indicateurs minimaux d'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous aussi bien pour les garçons que pour les filles. De nombreux jeunes n'ont pas actuellement accès à une éducation de qualité ou à la formation professionnelle. L'Afrique de l'Ouest ne peut devenir un acteur important dans le village planétaire d'aujourd'hui avec le niveau actuel d'éducation et de formation de sa population.

La diversité culturelle, linguistique et écologique de la région constitue aussi bien des opportunités que des défis pour le processus d'intégration. Les 15 États membres utilisent trois langues différentes (anglais, français et portugais) comme langues officielles, mais l'on dénombre plus d'un milliard de langues locales (y compris des langues indigènes transfrontalières telles que le

haoussa, le fulfulde, le manding, le wolof, le yoruba et l'éwé), pour n'en citer que quelques-unes.

Depuis l'ère précoloniale, les populations d'Afrique de l'Ouest font partie des populations les plus mobiles du monde bien qu'une bonne partie de cette migration soit intra-régionale. Environ 7,5 millions de migrants ouest-africains (ou 3 % de la population de la région) vivent dans des pays de la CEDEAO autres que les leurs. Les autres 1,2 millions de migrants sont dispersés principalement en Amérique du Nord et en Europe. Estimées à 145 millions en 2008, les femmes constituent un peu plus de 50 % de la population. La migration transfrontalière des femmes en tant que commerçantes et femmes d'affaires les met en posture de « championnes » potentielles pour la promotion de l'intégration : une femme qui demeure à exploiter.

Au niveau national, les pays de la CEDEAO connaissent un mouvement interne important de populations lié au processus accéléré d'urbanisation. La population urbaine s'est accrue à environ 45 % de la population totale à l'heure actuelle. L'urbanisation et le dépeuplement des zones rurales qui en résulte, sont en train de transformer de façon radicale les pays de la CEDEAO, créant de nouvelles dynamiques sociales et culturelles. Ceci est particulièrement dangereux eu égard à l'explosion des quartiers précaires en zones urbaines avec pour corollaires la montée de problèmes sociaux tels que la criminalité.

L'éducation des femmes, des enfants et des jeunes a été identifiée comme un défi majeur de développement.

Conjointement aux efforts mondiaux en cours pour assurer l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, la CEDEAO a mis en place une politique du genre et créé deux structures pour permettre de parvenir à cette égalité: une cellule genre à la Commission de la CEDEAO à Abuja et un Centre pour le Développement du Genre à Dakar. La CEDEAO a également instauré un programme de développement de l'enfant consacré à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des enfants.

A cela s'ajoute l'adoption d'une politique de la CEDEAO pour la jeunesse

concrétisée par la création d'un Centre de la CEDEAO pour la Jeunesse, basé au Burkina Faso.

Ces structures ont pour buts de mobiliser efficacement et d'autonomiser les femmes, les jeunes et les enfants, et leur permettre ainsi d'apporter leur pleine contribution au développement socioéconomique et culturel et à l'intégration de la région. Un accent particulier est mis sur l'intégration de ces groupes et de leurs préoccupations dans les programmes des institutions et communautés de la CEDEAO et au niveau national et sur la mise en place de réseaux et de partenariats visant à promouvoir leurs intérêts.

Environnement et ressources naturelles

La région de la CEDEAO dispose d'un potentiel écologique et agronomique considérable avec des aires écologiques naturelles complémentaires. La région est dotée de vastes terres arables disponibles pour l'exploitation et plusieurs millions d'hectares de terres pastorales à exploiter tandis que les différents bassins fluviaux offrent un énorme potentiel en terme d'irrigation. L'Afrique de l'Ouest comporte quatre zones écologiques présentant des potentiels de mise en valeur complémentaires.

De même, la région abrite des gisements considérables d'or (principalement au Ghana), de diamants (principalement en Sierra Leone), de pétrole et de gaz (principalement au Nigéria). Il existe des gisements importants de fer, de bauxite et de manganèse dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces matières premières constituent un grand potentiel de génération d'importantes recettes en devises étrangères et d'accroissement de revenus intérieurs pour ces pays.

La CEDEAO dispose d'un cadre de promotion de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement à travers la mise en œuvre de conventions, de traités et d'accords régionaux et internationaux, de programmes régionaux de développement, de formation et de recherche en gestion des ressources naturelles.

Défis à l'intégration et au développement dans la CEDEAO

La CEDEAO est confrontée à un certain nombre de défis et d'obstacles qui constituent des

freins au développement harmonieux et à l'intégration accélérée de sa société.

Ces défis ont un caractère transnational et de plus en plus en corrélation, allant de maladies infectieuses telles que le paludisme et le VIH/SIDA au trafic de drogue, d'êtres humains et d'armes. Parmi les autres obstacles transfrontaliers figurent les infrastructures physiques inadéquates (transport, énergie, communication) et un mécanisme défaillant dans le domaine de prestation des services sociaux de base tels que l'éducation, la santé et la nutrition, l'eau et l'assainissement.

De part et d'autre de la région, l'on note des défis écologiques et environnementaux tels que la sécheresse et la désertification, la déforestation, l'érosion et la dégradation des sols.

Ces défis régionaux peuvent être classés comme suit:

Contraintes socioéconomiques

La prévalence de la disparité des revenus et de la pauvreté en termes de revenus en Afrique de l'Ouest, se situe parmi les plus fortes du continent et du monde, avec environ 60 % de la population vivant avec moins de 1 \$ par jour. Environ 17 % de la population souffrent de malnutrition chronique et plus de la moitié de la population rurale de la région manque d'accès aux services sociaux de base tels que l'eau potable, les soins de santé primaire et le logement. Le manque d'accès à l'éducation de base et à la formation professionnelle et la discrimination ethno-religieuse figurent parmi les autres facteurs qui limitent les opportunités personnelles et condamnent de grandes franges de la population à une vie précaire et de résignation.

Inégalité entre les sexes et vulnérabilité de certains segments de la population

L'on note un manque d'efforts pratiques et soutenus pour relever les défis qui affectent les femmes, les jeunes et les enfants qui constituent de vastes couches vulnérables de la population ouest-africaine. Au nombre de ces défis figurent également la violence et la discrimination, l'accès inégal aux ressources et aux opportunités, le chômage et le manque

d'éducation de qualité, la participation limitée au processus de prises de décisions.

Mauvaise qualité des services sociaux

L'on note une insuffisance des infrastructures de services publics tels que l'eau, les soins de santé, la gestion des ordures et d'autres services sociaux de base. Environ 121 millions d'habitants (soit 42 % de la population de la CEDEAO) ne disposent pas, à l'heure actuelle, d'accès à l'eau potable. La prévalence du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres maladies infectieuses constitue un fardeau humain et économique considérable pour pays de la CEDEAO et aux efforts régionaux de développement.

Pression démographique sur les ressources rares

Les zones urbaines anarchiques et non-planifiées et les grandes villes (surpeuplées) créent une tension sociale qui conduit à des relations chaotiques entre les divers groupes de populations et exercent une pression excessive sur l'exploitation des ressources et sur l'environnement.

Lantéur du processus d'intégration économique

Des constats attestent que les États membres n'accordent pas la priorité souhaitée, indispensable aux questions régionales et à l'intégration économique dans leur planification économique nationale. En outre, ces pays n'apportent souvent d'appui ni aux institutions régionales, ni à celles qui favorisent les approches régionales de développement.

L'inadéquation et la piètre qualité des infrastructures physiques et souples de la région défis infrastructurels dans les domaines de la fourniture d'eau, des systèmes d'assainissement, des réseaux de communication, des divers modes de transport, de l'approvisionnement en énergie et ainsi de suite -, sont tous autant de facteurs qui freinent le développement de la région.

Les transactions commerciales en Afrique de l'Ouest ont un coût élevé ; ce qui donne un avantage comparatif aux autres régions. Ceci est dû à des facteurs tels que l'incertitude politique, l'infrastructure inadéquate, le faible

Ces défis régionaux peuvent être classés comme suit :

Contraintes socioéconomiques

Insécurité humaine

La prévalence de la disparité des revenus et de la pauvreté en termes de revenus en Afrique de l'Ouest, se situe parmi les plus fortes du continent et du monde, avec environ 60 % de la population vivant avec moins de 1 \$ par jour. Environ 17 % de la population souffrent de malnutrition chronique et plus de la moitié de la population rurale de la région manque d'accès aux services sociaux de base tels que l'eau potable, les soins de santé primaire et le logement. Le manque d'accès à l'éducation de base et à la formation professionnelle et la discrimination ethno-religieuse figurent parmi les autres facteurs qui limitent les opportunités personnelles et condamnent de grandes franges de la population à une vie précaire et de désignation.

Inégalité entre les sexes et vulnérabilité de certains segments de la population

L'on note un manque d'efforts pratiques et soutenus pour relever les défis qui affectent les femmes, les jeunes et les enfants qui constituent de vastes couches vulnérables de la population ouest-africaine. Au nombre de ces défis figurent également la violence et la discrimination, l'accès inégal aux ressources et aux opportunités, le chômage et le manque d'éducation de qualité, la participation limitée au processus de prises de décisions.

Mauvaise qualité des services sociaux

L'on note une insuffisance des infrastructures de services publics tels que l'eau, les soins de santé, la gestion des ordures et d'autres services sociaux de base. Environ 121 millions d'habitants (soit 42 % de la population de la CEDEAO) ne disposent pas, à l'heure actuelle, d'accès à l'eau potable. La prévalence du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres maladies infectieuses constitue un fardeau humain et économique considérable pour pays de la CEDEAO et aux efforts régionaux de développement.

Pression démographique sur les ressources rares

Les zones urbaines anarchiques et non-

planifiées et les grandes villes (surpeuplées) créent une tension sociale qui conduit à des relations chaotiques entre les divers groupes de populations et exercent une pression excessive sur l'exploitation des ressources et sur l'environnement.

Lenteur du processus d'intégration économique

Des constats attestent que les États membres n'accordent pas la priorité souhaitée, indispensable aux questions régionales et à l'intégration économique dans leur planification économique nationale. En outre, ces pays n'apportent souvent d'appui ni aux institutions régionales, ni à celles qui favorisent les approches régionales de développement.

L'inadéquation des infrastructures

L'inadéquation et la piètre qualité des infrastructures physiques et de service de la région défient les infrastructures dans les domaines de la fourniture d'eau, des systèmes d'assainissement, des réseaux de communication, des divers modes de transport, de l'approvisionnement en énergie et ainsi de suite -, sont tous autant de facteurs qui freinent le développement de la région.

Coût élevé de transaction commerciale

Les transactions commerciales en Afrique de l'Ouest ont un coût élevé ; ce qui donne un avantage comparatif aux autres régions. Ceci est dû à des facteurs tels que l'incertitude politique, l'infrastructure inadéquate, le faible accès aux capitaux d'investissement, et à la lourdeur des procédures et réglementations. Le coût élevé des transactions commerciales en Afrique de l'Ouest découle de la bureaucratie et des lenteurs administratives obstructives et généralisées, des services d'infrastructures inadéquats, onéreux et inefficaces, de la difficulté d'accès aux crédits dont les taux d'intérêt sont par ailleurs élevés et du manque d'informations sur les marchés nationaux fragmentés. Dans le cadre des efforts nationaux, de nombreux États membres font des progrès appréciables dans le sens de l'amélioration du climat d'affaires national.

Capacités naissantes et faibles du secteur privé et des institutions

Un élément essentiel du modèle de développement guidant les réformes

économiques et politiques en cours dans l'ensemble des États membres de la CEDEAO a trait à la reconnaissance du secteur privé comme le principal créateur de richesses. Toutefois, le secteur privé, qui comprend un grand secteur informel et des paysans agriculteurs ruraux, continue d'être confronté à de nombreux défis tant au niveau national que régional.

Pour autonomiser le secteur privé en Afrique de l'Ouest, la Commission de la CEDEAO a créé récemment une Direction du secteur privé dont les objectifs fondamentaux sont de promouvoir le développement du secteur privé comme moteur de la croissance et de l'intégration, de faciliter la création d'entreprises et d'associations professionnelles régionales, de favoriser les investissements transfrontaliers, les entreprises en joint venture et les petites et moyennes entreprises, de créer un environnement favorable aussi bien aux investissements locaux qu'aux investissements directs étrangers (IDE).

Dépendance excessive vis-à-vis des exportations de produits

En l'absence d'un accès appréciable au niveau de la transformation structurelle et de diversification de la production, les économies nationales dépendront toujours en grande partie des recettes d'exportation des produits agricoles et miniers bruts ou partiellement transformés.

Changement climatique et dégradation de l'environnement

On constate une sensibilisation insuffisante sur l'impact de facteurs tels que le réchauffement, les sécheresses, les inondations et la vulnérabilité des zones côtières à la montée du niveau de l'océan. L'agriculture, l'épine dorsale de l'économie régionale, est hautement vulnérable aux aléas du changement climatique et constitue également un facteur majeur contributif à la dégradation croissante de l'environnement.

Défis politiques

Situations politiques fragiles à travers la sous-région

On note une instabilité politique prononcée

qui est le fait d'institutions politiques fragiles et faibles qui ne peuvent assurer des élections crédibles, libres et régulières, la justice pour tous les citoyens et le respect des droits de l'homme.

Engagement politique à renforcer l'intégration régionale

Les pays membres ne font pas preuve d'engagement en faveur du développement d'initiatives aux plans judiciaires, institutionnelles et politiques crédibles. L'on note, par exemple, un manque criard d'alignement des politiques nationales sur le protocole de la CEDEAO relatif à la libre circulation des personnes ; ce qui ralentit les efforts à l'échelle de la région visant à accélérer le processus d'intégration.

Défis intra-régionaux

Il s'agit, notamment, de la migration massive, du trafic de drogue et de la forte prolifération d'armes légères et de petits calibres (environ 10 millions d'armes illégales sont aisément disponibles dans la région) sans oublier les effets du réchauffement mondial tels qu'attestés par les graves inondations récentes connues à travers la région.

Facteurs extérieurs négatifs

La région souffre d'un flux insuffisant d'investissements étrangers, du niveau élevé l'endettement, des pratiques commerciales non équitables et de la vulnérabilité aux fluctuations imprévues et importantes des cours internationaux des produits de première nécessité. Cette situation persiste en grande partie du fait de l'instabilité politique propre à la région, des politiques économiques et des pratiques de gestion inappropriées.

La fuite des cerveaux, due principalement aux facteurs endogènes tels que le manque de sécurité politique, l'insuffisance des opportunités d'emplois, la faiblesse des taux de rémunérations et les mauvaises conditions de travail constituent un défi majeur de développement pour l'Afrique de l'Ouest dans la mesure où ils vident la région de son stock de capital humain qualifié.



Chapitre 3

LA CEDEAO DE NOS REVES : LA VISION 2020 DE LA CEDEAO

*Pour la CEDEAO, la Vision consiste à œuvrer ensemble
à la détermination de notre propre destinée*

**Vers une communauté
démocratique et prospère**

CHAPITRE 3: LA CEDEAO DE NOS REVES : LA VISION 2020 DE LA CEDEAO

Pour la CEDEAO, la Vision consiste à œuvrer ensemble à la détermination de notre propre destinée

En tant que communauté, la CEDEAO n'a pas réalisé les objectifs nobles de ses pères fondateurs, trois décennies et demi après sa création. Elle demeure une communauté à la croisée des chemins. Malgré les avancées récentes constatées en matière de gestion et de croissance économiques, la sous-région demeure confrontée à des défis importants pour capitaliser les récents résultats de croissance à un moment où l'économie mondiale est confrontée à des crises financières et à une récession sans précédent, à des tensions sociopolitiques (telles que le chômage) et au terrorisme. Aujourd'hui, une décennie entière après l'avènement du troisième millénaire, une relative paix et un certain degré de stabilité ont été restaurés dans la région après des décennies de guerres civiles et de troubles politiques dans la majorité des États membres. Certaines des conséquences négatives de la violence, dans laquelle la région a sombré au cours de la période allant de la fin des années 80 au années 90, ont été notamment les déplacements internes massifs de populations qui se sont traduits par de grands mouvements transfrontaliers de réfugiés, d'importantes perturbations des activités socioéconomiques (en particulier, la production vivrière) et la propagation de maladies, en particulier le VIH SIDA.

La relance économique observée au cours de la première moitié de cette décennie, occasionnée en partie par les réformes de politiques ainsi que la paix et la stabilité régionales, est déjà en train d'être compromise par la volatilité des cours mondiaux des produits alimentaires des produits pétroliers et l'énergie (la plupart des pays de la CEDEAO étant des importateurs d'énergie) avant même la crise financière et la récession économique subséquente. Cela a mis en exergue l'extrême fragilité de l'économie ouest-africaine et l'urgence croissante d'élaborer des approches novatrices et durables pour réaliser et soutenir de façon collective le développement économique.

Les réformes socioéconomiques et politiques récentes enregistrées dans les pays membres et les transformations structurelles et

procédurales des institutions clés de la CEDEAO la Commission, le Parlement, la Cour de justice de la CEDEAO, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) constituent des développements positifs et augurent fortement d'un développement économique régional renforcé, en particulier en ce qui concerne l'efficacité, la transparence et l'efficacité dans l'administration des affaires de la Communauté. Toutefois, les réalités mondiales et régionales actuelles posent des défis clairs pour le développement à long terme et la sécurité de la région et mettent en évidence l'insuffisance des efforts déployés dans le passé. Il est donc crucial que la Communauté prenne de façon collective certaines décisions critiques concernant la manière dont la région peut parvenir au développement durable et obtenir une place légitime et respectable dans le concert des nations.

Il est indéniable que la CEDEAO dispose du potentiel naturel et humain nécessaire pour relever ses défis et passer d'une communauté qui reste devoir honorer les aspirations de ses pères fondateurs, à une CEDEAO de nos rêves, tel que les Chefs d'État et de gouvernement l'Afrique de l'Ouest l'ont exprimé en juin 2007, à savoir une CEDEAO des peuples forte, offrant des opportunités à tous.

Perspectives d'avenir

La CEDEAO est actuellement une région marginalisée dans un monde en pleine mutation et est confrontée à d'importants défis qui menacent le tissu social et la survie même de la Communauté. Les solutions à ces défis exigent d'ici à 2020 un engagement plus profond et soutenu en faveur de l'intégration régionale et une poursuite vigoureuse du plan de développement régional à long terme visant à :

- consolider les acquis récents engendrés par l'instauration de la paix et de la stabilité à travers la région, en particulier dans les États en situation post-crise (la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, la Sierra Leone et le Togo) et à t r a v e r s l'approfondissement des expériences régionales et le renforcement des institutions

- nationales et régionales compétentes;
- instaurer au plan régional une culture de bonne gouvernance à travers le renforcement effectif de la bonne gouvernance politique, économique et d'entreprise au sein de chaque État membre de la CEDEAO;
- réduire le niveau de la pauvreté par le biais du développement du capital humain et la création d'opportunités économiques génératrices de richesses pour tous les citoyens, en particulier les franges vulnérables et marginalisés de la société (les populations urbaines pauvres, les femmes, les jeunes et les enfants);
- initier et diversifier les activités économiques (en particulier, la transformation agricole, le développement agro-industriel) basée sur la promotion forte et efficace du secteur privé ouest-africain appuyée par la mise en place d'un environnement macroéconomique régional sain et soutenu par une infrastructure humaine et physique de production efficace et adéquate aussi bien au sein des États membres que dans l'ensemble de la région;
- instaurer et en assurer le suivi continu des mécanismes de mise en œuvre des politiques et programmes régionaux dans l'optique de renforcer et d'accélérer le processus d'intégration régionale d'une part, et d'achever la mise en place d'une union économique et monétaire ayant une base commerciale intra-régionale diversifiée et étendue, d'autre part;
- affranchir l'Afrique de l'Ouest de sa dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère et de l'appui des bailleurs de fonds par la création d'un environnement favorable aux investissements, la mobilisation efficace et l'exploitation judicieuse des ressources naturelles pour parvenir à l'autofinancement des budgets nationaux;
- entreprendre de profondes réformes des institutions publiques pour éradiquer la corruption au sein de l'appareil gouvernemental et des institutions publiques et développer un service public dynamique, tourné vers le développement, qui soit un facilitateur et un véritable partenaire du secteur privé.

CARACTERISTIQUES D'UNE MEILLEURE CEDEAO DES PEUPLES

Population multilinguiste

Le multilinguisme constitue à la fois un outil et une opportunité dans une région intégrée et dans le contexte de la mondialisation actuelle.

Cela veut dire que les citoyens de la CEDEAO, en particulier les jeunes, doivent s'intéresser à au moins deux des trois langues officielles de la CEDEAO ou aux langues transfrontalières et être encouragés à les parler. Cela constitue un facteur vital pour la véritable intégration des peuples de la région.

Marché unique

Les mesures nécessaires doivent être prises pour permettre aux citoyens de la CEDEAO de voyager en toute sécurité et sans tracasseries, vivre et mener des transactions commerciales dans tout pays de l'Afrique de l'Ouest de leur choix tout en disposant de droits civiques et de consommateurs et de disposer d'une monnaie unique régionale. Cela implique la libre circulation des citoyens, des biens, des services et des capitaux dans un marché unique.

Croissance et développement

Socioéconomiques

La croissance et le développement socioéconomiques requièrent des efforts concertés pour parvenir au progrès et à de meilleurs niveaux de vie pour les citoyens de la CEDEAO. Ils impliquent la diversification sur la base régionale de production, la création d'emplois et l'amélioration de la compétitivité de la sous-région à travers une intégration économique totale.

Investissement dans l'éducation, la formation et la jeunesse

Il s'agit de garantir une éducation de qualité et des opportunités de développement de compétences commercialisables pour les jeunes. Cela signifie également permettre aux jeunes de la Communauté de réaliser leur plein potentiel.

Multiculturalisme

Il s'agit de créer une CEDEAO des peuples, de partage de patrimoine et d'histoire, de normes et de valeurs, de rêves et d'aspirations.

Cela implique que la région doit promouvoir la dimension culturelle du développement humain, s'efforcer de faire en sorte que ses citoyens connaissent leur histoire et soient encouragés à comprendre, valoriser et préserver leur culture pour les générations futures.

Tolérance et respect des droits de l'homme

Les citoyens, les gouvernements et les opérateurs économiques doivent reconnaître et respecter les droits de tous les citoyens et de tous les groupes de population. Tous les efforts devraient être faits pour bâtir une société dans laquelle tous les citoyens peuvent librement et ouvertement s'exprimer, quels que soient leur religion, ethnie, sexe ou statut social.

Société civile dynamique

Il s'agit de créer des organisations non gouvernementales locales, nationales et régionales fortes à travers lesquelles les citoyens peuvent organiser le dialogue et se battre pour leurs droits et le changement social. La société civile doit être considérée et perçue par les autres acteurs comme un partenaire au développement. Elle doit nouer des alliances du niveau communautaire au niveau international qui lui permettent de tisser des liens avec d'autres, de partager les informations, les ressources et les meilleures pratiques.

Responsabilités mutuelles et obligation redditionnelle

Les citoyens doivent assumer la responsabilité de leur développement personnel et de l'amélioration de leurs communautés. Les gouvernements de la région doivent assumer leurs responsabilités et traduire leurs engagements en actes. Les gouvernements doivent être responsables vis-à-vis de leurs citoyens et vis-à-vis les uns des autres. Les dirigeants doivent rendre compte de la manière dont ils gèrent les ressources publiques.

Intérêt pour les affaires de la Communauté

les citoyens doivent manifester un intérêt et un engagement particulier dans les affaires de la CEDEAO et ce, des niveaux les plus élevés à ceux des citoyens ordinaires

Image positive

Les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest doivent

projeter une image positive et attrayante de leur Communauté et s'efforcer de lui donner une image enviable dans le concert des nations.

PRINCIPES DIRECTEURS ET VALEURS D'UNE CEDEAO DES PEUPLES

La Vision 2020 de la CEDEAO invite à une réorientation significative dans la conduite des affaires nationales et régionales, y compris l'intégration de certains principes et valeurs fondamentaux. Tout cela doit se faire au niveau régional et national pour réaliser la *Vision de la CEDEAO des peuples* et impliquent des politiques, programmes et processus régionaux qui doivent être en accord avec les éléments de références ci-dessous

Vision partagée

La Vision 2020 de la CEDEAO projette une région de paix et de prospérité découlant des engagements de développement à long terme pris par l'ensemble la communauté régionale. Cela peut paraître comme un objectif trop ambitieux, au regard des performances actuelles de la région et du manque évident d'engagement général en faveur de la poursuite du processus de développement à long terme. Toutefois, un pas modeste a été posé afin de cristalliser les idées autour des objectifs et des hypothèses de la Vision et les efforts de mobilisation doivent être sensiblement accrus de manière à ce que la majorité des parties prenantes s'identifie à cette initiative et en fasse une vision véritablement partagée.

Inclusion et participation

On ne peut parvenir à une CEDEAO des peuples qu'en partenariat avec des alliés au niveau continental et international. Pour garantir l'appropriation de la vision par les populations, il sera nécessaire qu'à chaque étape du processus de cette vision de la CEDEAO, les priorités, les actions et les processus viennent des citoyens de l'Afrique de l'Ouest ou bénéficient de leur soutien total.

Partenariats collaboratifs et subsidiarité

La réalisation de la Vision doit se faire à travers des partenariats et une collaboration entre toutes les parties prenantes. Les petits États membres ainsi que les grands doivent être engagés de façon égale ; des efforts volontaristes doivent être également faits de

façon soutenue pour impliquer pleinement la société civile et les partenaires du secteur privé, d'autres couches de la population de la CEDEAO, ainsi que les partenaires internationaux au développement. En d'autres termes, une intégration accrue de la Communauté de la CEDEAO doit mettre à contribution les compétences et les potentialités de tous ses membres, des institutions et des acteurs non étatiques du niveau local au niveau international.

Approche d'intégration régionale

Il ya lieu de poursuivre la mise en œuvre des programmes nationaux et régionaux, dans le cadre d'une intégration régionale, ce qui implique la coordination et l'harmonisation des politiques, la création d'infrastructures régionales appropriées, la libre circulation des personnes et le commerce sans entrave à travers la sous-région.

Approche axée sur la population et sur les résultats

Le bien-être et les intérêts des populations de l'Afrique de l'Ouest doivent être au cœur de toutes les activités en rapport avec la Vision. En d'autres termes, toutes les actions doivent concerner la Communauté et ce que ses citoyens désirent pour eux-mêmes. Il doit y avoir des critères mesurables pour garantir l'atteinte des résultats escomptés.

Un leadership responsable

Les dirigeants politiques et économiques doivent être intègres et comptables vis-à-vis de leurs citoyens dans tous les aspects de leurs activités.



Chapitre 4
LA VISION

***Vers une communauté
démocratique et prospère***

Approfondissement du processus de démocratisation en Afrique de l'Ouest à travers les efforts collectifs déployés par tous les pays membres dans le cadre et les plans de l'initiative du NEPAD et d'autres initiatives majeures de l'Union africaine. C'est une vision qui, en ses termes les plus simples, aura la même signification et la même importance pour le chauffeur de taxi à Freetown, l'avocat à Dakar, le pêcheur à Accra, le cultivateur de coton dans un village malien, le fonctionnaire à Niamey, le médecin à Lagos et dans toutes les autres Contrées de la Communauté.

La Vision est sous-tendue par une approche du « bas vers le haut » impliquant tous les acteurs : divers segments de la population compris un nombre important de citoyens

ordinaires qui contribuent à sa formulation par le biais de mécanismes consultatifs tels que les sites web interactifs, les questionnaires, les enquêtes, la sensibilisation à travers les médias, les ateliers de consultation, les groupes de discussion et les missions d'enquête. La vision est donc une matérialisation des points de vue et des aspirations des citoyens de la CEDEAO et leur conviction indéfectible de ce que la coopération et l'intégration régionales constituent le meilleur moyen pour parvenir au développement économique et à la réduction de la pauvreté dans la région.

Chapitre 4: LA VISION

La Vision de la CEDEAO est décrite comme ci-dessous :

- une région sans frontière où la population a accès aux abondantes ressources et est capable de les exploiter par la création d'opportunités dans un environnement viable;
- une région intégrée dans laquelle la population jouit de la liberté de circulation, a accès à une éducation de qualité et à la santé, s'engage dans des activités économiques et vit dans la dignité dans un environnement de paix et de sécurité;
- une région gouvernée conformément aux principes de démocratie, d'État de droit et de bonne gouvernance.

Cette vision est ainsi résumée dans la Déclaration de Vision :

Déclaration de Vision

« Créer une région sans frontière, paisible, prospère et cohérente, bâtie sur la bonne gouvernance et où les populations ont la capacité d'accéder et d'exploiter ses énormes ressources par la création d'opportunités de développement durable et de préservation de l'environnement. »

Au niveau communautaire, les citoyens envisagent une région de la CEDEAO dans laquelle à l'horizon 2020, ils :

- vivront dans une Afrique de l'Ouest développée et intégrée où l'ensemble des 15 économies nationales auront fusionné en un marché unique compétitif et résistant et où tout un chacun peut mener ses activités librement, partout dans la région;
- auront une économie régionale dynamique tirée par la communauté d'affaires à vocation régionale opérant dans un système de production régional efficace et diversifié sous-tendu par un réseau d'infrastructures modernes ;
- auront une main d'œuvre hautement qualifiée flexible et mobile, des marchés

financiers et de capitaux dotés en ressources adéquates, des systèmes sanitaires et éducatifs à coûts abordables et accessibles, des mécanismes de gouvernance politique et économique opérant au niveau régional et national pour assurer la paix, la stabilité et la sécurité des individus.

Au niveau national, les citoyens envisagent, d'ici à 2020, une région de la CEDEAO dans laquelle :

- chaque État membre aura une politique de développement nationale ayant une forte orientation régionale, efficacement gérée et coordonnée par une institution nationale dotée de ressources adéquates et consacrée au processus d'intégration régionale;
- tous les pays de la CEDEAO fourniront des preuves tangibles des efforts déployés dans les secteurs judiciaires institutionnels et politiques de sorte à incorporer l'intégration régionale dans leur stratégie nationale de développement, tel que consacré par le protocole portant création de la CEDEAO en 1975;
- chaque pays aura de façon concrète adopté les mesures constitutionnelles et administratives requises pour s'aligner sur l'approche régionale et créer les agences d'exécution nationales pertinentes nécessaires pour mettre en œuvre les programmes d'intégration clés de la CEDEAO;
- l'ensemble des États membres et leurs agences institutionnelles clés feront montre d'un esprit « d'appropriation » et créeront un espace politique favorable dans lequel les plans et les stratégies nationaux de développement seront conçus en gardant à l'esprit et en intégrant les questions régionales dans un cadre de développement qui réponde aux besoins nationaux et régionaux de manière complémentaire;
- tous les États membres perçoivent la région, de manière individuelle et collective, comme un espace économique de dépendance mutuelle qui est renforcé et préservé par les efforts collectifs soutenus visant à mettre un terme à la dépendance vis-à-vis de l'aide.

La Vision concrétise l'objectif d'intégration politique de l'Afrique, qui est un



Chapitre 5
PILERS DE LA VISION 2020

***Vers une communauté
démocratique et prospère***

CHAPITRE 5: PILIERS DE LA VISION 2020

Le passage d'une « CEDEAO des États » à une « CEDEAO des peuples » repose sur cinq piliers transformationnels pour un développement intégré de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit de la mise en valeur des ressources de la région, de la paix et de la sécurité, de la gouvernance, de l'intégration économique et monétaire et de la croissance du secteur privé.

Mise en valeur des ressources régionales
Nous envisageons d'ici 2020 une société intégrée réalisée à travers le perfectionnement du capital humain et son autonomisation, offrant un environnement paisible et sain où les femmes, les enfants et les jeunes prospèrent, ont une égalité de chance pour exceller et ont un accès équitable aux ressources pour le développement humain et social.

C'est une région autosuffisante, qui tire sa prospérité de la mise en valeur et de la pleine utilisation de ses ressources naturelles et humaines, basée d'une part sur l'exploitation durable et écologique de la terre, notamment de la mise en valeur des ressources agricoles et naturelles par le biais de systèmes de production et de distribution modernisés et diversifiés, qui constituent une base solide pour des activités agro-industrielles et économiques compétitives, et d'autre part, sur le perfectionnement et l'autonomisation du capital humain. Une telle région offre un environnement socioéconomique sain, où les femmes, les enfants et les jeunes prospèrent et ont un accès égal aux ressources et aux opportunités et garantit par là même occasion à ces groupes, jusque-là vulnérables, la place qui leur revient dans la société.

La réalisation de la vision d'une prospérité et d'une cohésion régionale de manière significative dépend de la mobilisation effective et de l'exploitation judicieuse des ressources humaines et naturelles régionales. Le développement de la base du capital humain implique, en

particulier, que l'accent soit mis sur les femmes, les enfants et les jeunes de l'Afrique de l'Ouest. Ce sont les couches vulnérables de la population qui représentent toutefois le plus grand enjeu dans l'avenir et dont les droits doivent être protégés et leur potentiel pleinement et convenablement développé à titre prioritaire. Cela implique 'un engagement de la Communauté à assurer de manière efficace l'orientation et la capacité de prestation de services sociaux pour assurer une bonne santé, la nutrition, l'éducation, la formation professionnelle et technique, garantir les valeurs morales et culturelles tout en accordant une attention idoine aux autres questions spécifiques que sont le genre, les jeunes et les enfants.

Il est envisagé que les enfants de la CEDEAO jouissent sans aucune entrave de leurs droits à une bonne éducation et à une protection sociale intégrale. Les politiques et institutions nationales et régionales appropriées pourront assurer la réalisation, dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'idée selon laquelle l'avenir appartient aux enfants. Toutes les politiques clés et pertinentes devront être conçues de manière à atteindre cet objectif.

A cet égard, les politiques sociales (santé et éducation) nationales et régionales seront harmonisées et prépareront adéquatement les jeunes à des carrières professionnelles de leur choix, y compris une éducation bilingue solide (français et anglais), qui leur permettront d'obtenir des emplois partout dans la région, sans discrimination.

S'agissant du développement du secteur des infrastructures sociales, la Vision projette d'ici 2020, une amélioration sensible des capacités humaines au niveau régionale; ce qui implique qu'au niveau des États membres ainsi qu'au niveau communautaire, l'on doit de manière soutenue, s'atteler à la mise en œuvre de politiques qui:

- se focalisent sur la mise en place d'une base solide de développement des aptitudes dès la petite enfance et l'enseignement primaires;
- améliorent les liens entre les institutions

- d'éducation et les industries dans le but de renforcer la créativité et l'innovation;
- fassent en sorte que les capacités en terme d'infrastructure suivent le rythme de la croissance des effectifs scolaires à tous les niveaux;
- créent des centres régionaux d'excellence matière d'enseignement et de recherche dans les domaines des affaires tels que le commerce, les TI et l'ingénierie en vue de former et de recruter le capital humain professionnel de la région en lieu et place de la dépendance actuelle vis-à-vis de l'assistance technique expatriée fournie par les donateurs;
- favorisent les échanges académiques au sein de la région, tant au niveau secondaire qu'universitaire
- favorisent la participation active de la communauté académique à toutes les questions ayant trait au processus d'intégration;
- assurent la promotion et la protection des connaissances locales par le biais des droits de la propriété intellectuelle;
- tirent avantage des contextes bilingues et multiculturels de la région pour développer des compétences de grande qualité, négociables au plan international.

Par ailleurs, il est envisagé que les pays de la région exploitent de façon systématique les compétences, les talents et le capital de ses ressortissants nationaux dans la diaspora (près de 7 millions d'immigrants à travers le monde sont originaires de l'Afrique de l'Ouest et leurs ressources financières et techniques doivent être mobilisées au profit du développement de la région).

Il est prévu que, à l'horizon 2020, les politiques, programmes et plans nationaux et régionaux garantissent une représentation proportionnelle des femmes dans toutes les institutions publiques, conformément aux recommandations pertinentes des Nations Unies et de l'UA, leur donnant ainsi un accès égal aux ressources économiques et naturelles. Il est également envisagé que dans tous les États membres de la CEDEAO, les questions du genre soient intégrées dans l'ensemble des politiques et plans clés de développement.

Enfin, il est prévu que des technologies de production plus efficaces soient adoptées

pour faciliter le développement de diverses chaînes de valeur en mettant un accent particulier sur la transformation agro-industrielle des produits vivriers et des d'exportations.

Paix et sécurité

Nous envisageons, d'ici 2020, une Afrique de l'Ouest sécurisée et cohérente au plan social, débarrassée des conflits, où les dirigeants et les populations accordent une place de choix à la paix et à la sécurité régionales collectives, au fonctionnement efficace d'un système régional de défense et de sécurité de la CEDEAO qui permettra de combattre efficacement le trafic d'armes et drogues, où des efforts collectifs conscients et soutenus seront déployés en vue d'éliminer la discrimination ou l'exclusion sociale et où il y aura une dynamique forte visant à inculquer Le principe d'acceptation des diversités socio-culturelles de la région comme un facteur positif enrichissant la vie dans la région.

La paix et la sécurité constituent une question transnationale et intersectorielle qui est à la fois un pré-requis pour la réalisation de la nouvelle vision et l'un des avantages à long terme de cette nouvelle vision. Les questions de paix et de sécurité exigent une plus grande détermination et davantage d'actions de la part des gouvernements et des acteurs de la région. Le développement et l'intégration de l'Afrique de l'Ouest doivent commencer par la stabilité et la sécurité à tous les niveaux dans la région. La région a réalisé un certain nombre d'acquis importants grâce à son mécanisme de paix et de sécurité, ce qui démontre qu'avec de la volonté politique et une action stratégique, les pays de l'Afrique de l'Ouest peuvent bâtir une nouvelle communauté, exempte de violence, de criminalité et d'instabilité.

La nouvelle CEDEAO des peuples doit œuvrer à La paix et à la sécurité dans toutes les sphères politique, sociale, militaire et environnementale. En outre, dans la nouvelle CEDEAO, l'instabilité et l'insécurité à tous les niveaux ou dans quelque partie de la région doivent être perçues et traitées comme une menace potentielle pour l'ensemble de la région et pour la nouvelle Vision.

À cet effet, tous les États membres doivent ratifier le Protocole de la CEDEAO relatif au mécanisme de gestion et de résolution des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité et le mettre en oeuvre.

Nous envisageons une Afrique de l'Ouest qui capitalise les acquis et les succès de l'ECOMOG et qui doit consolider les efforts en cours visant à mettre en place une force régionale en attente dotée de ressources adéquates et bien formée.

Fait plus important, la diplomatie de la paix doit jouer un plus grand rôle au sein de la Communauté de la CEDEAO. Les interventions militaires doivent et devraient toujours être perçues comme une mesure de dernier recours.

Gouvernance

Nous envisageons, à l'horizon 2020, une région unifiée qui est intégrée dans l'espace économique continentale et mondiale et régie par les principes de bonne gouvernance politique et économique, de transparence et d'obligation de reddition des comptes dans l'utilisation des ressources publiques et où les droits humains fondamentaux Sont protégés et respectés.

La paix, la sécurité et la croissance économique figurent au nombre des principaux acquis de la bonne gouvernance au sein des pays et à travers la région. La réalisation de la Vision nécessite de façon impérative et urgente le renforcement et l'enracinement des institutions de gouvernance démocratique en s'appuyant sur les normes internationales appropriées en tant qu'élément important pour renforcer la gouvernance démocratique au sein de la Communauté, les dispositions réglementaires et les directives de la CEDEAO relatives aux droits de l'homme doivent être actualisées afin d'atteindre des niveaux de référence acceptables au plan international. Les lois interdisant le trafic d'êtres humains, phénomène devenu un fléau dans la Communauté, doivent être mises en œuvre avec diligence. Par ailleurs, un programme d'éducation aux valeurs, avantages et défis de l'intégration régionale doit être élaboré et mis en œuvre comme partie intégrante du système éducatif aussi bien au profit des jeunes que des personnes âgées dans tous les États membres.

Il est nécessaire d'instaurer au sein de la région des codes de conduite pour les responsables de l'administration publiques (par exemple, la

déclaration de biens à la prise de fonctions) ainsi que des mesures rigoureuses de lutte contre la corruption.

S'appuyant sur l'exemple louable des huit États de la Communauté qui ont accédé au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), les autres pays membres doivent signer le protocole et se soumettre à une évaluation sous les auspices du NEPAD/UA.

Au niveau de la Communauté, pour assurer le passage réussi à une CEDEAO des peuples, il est nécessaire de sensibiliser les citoyens sur les différentes institutions de la CEDEAO, leurs mandats, l'évaluation de leurs performances et impacts. Le succès de cet exercice nécessitera une campagne de communication et de sensibilisation à large échelle et ce, de façon soutenue à travers la Communauté. Les États membres ainsi que les organes pertinents de la Communauté doivent accorder une attention particulière au développement et à la promotion de chaînes de médias responsables dotées de compétences dans les domaines tels que le journalisme d'investigation d'enquêtes économiques et culturelles. Des efforts devront être déployés pour transformer les établissements de médias en « champions » de la promotion de la bonne gouvernance.

La Vision exige des dirigeants qu'ils soient comptables vis-à-vis de leurs citoyens et qu'ils fassent preuve d'un haut degré d'intégrité dans la gestion des ressources publiques.

Intégration économique et monétaire

Nous envisageons à l'horizon 2020 : un marché régional unique unifié ayant une monnaie commune sous-tendu par un marché financier intégré et efficace et un système de paiement ; une CEDEAO des peuples où les échanges et le commerce sont effectués de façon efficace et sans entrave.

L'accroissement des échanges au sein de la CEDEAO est de toute évidence capital pour les efforts régionaux visant la croissance et le développement durable. Il est donc impérieux de mettre en place une union douanière fonctionnant à l'échelle de la région à travers l'application effective du Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO et la suppression totale des nombreuses entraves non tarifaires qui demeurent des entraves aux échanges intra-communautaires. S'agissant de l'intégration

monétaire, la fusion du franc CFA et des autres monnaies en une monnaie régionale forte et convertible va renforcer l'intégration globale de l'économie régionale dans son ensemble. Toutefois cela doit être précédé par l'harmonisation des politiques acroéconomiques monétaires et fiscales nationales et la mise en place d'un système régional de réglementation et de supervision des activités bancaires et d'un système de paiement intégré.

Concernant le développement des infrastructures physiques, il est envisagé que la Cellule de préparation et de développement de projets soit urgemment fonctionnelle afin de permettre la mise en place d'un réseau régional d'infrastructures physiques et souples (routières, ferroviaires, aériennes et maritimes) qui va renforcer la circulation des personnes et faciliter le commerce et les échanges régionaux. Les avancées encourageantes enregistrées dans le secteur de l'énergie suscite des espoirs quant à la réalisation d'un marché régional dynamique de l'énergie, basé aussi bien sur les sources traditionnelles que sur les sources d'énergie renouvelable, considérée comme facteur de compétitivité de l'économie ouest-africaine à l'horizon l'Ouest devrait être mis en place d'ici là afin de garantir de façon efficace une production, un transport et une distribution régionale de l'énergie.

Dans le domaine de la communication, la mise en place d'un réseau de télécommunications régional moderne doit être résolument poursuivie notamment à travers l'harmonisation des politiques et la création d'un mécanisme de régulation en vue de s'assurer que l'Afrique de l'Ouest se maintient au diapason de la technologie de l'information et de la communication en croissance rapide et en tire pleinement parti.

Secteur privé

Nous envisageons à l'horizon 2020 une CEDEAO des peuples dotée d'une politique d'un environnement favorable dans lequel le secteur privé sera le moteur principal de la croissance et du développement ; une base production régionale intégrée assurée par les activités d'un secteur privé compétitif qui

constituent les leviers de production et de distribution pour une intégration et un développement régional plus poussés, soutenue par un groupe efficace d'hommes d'affaires de la CEDEAO capable de promouvoir un partenariat public-privé fort permettant de générer des richesses en vue de soutenir le développement et la prospérité de la région

La Vision 2020 de la CEDEAO repose sur un secteur privé dynamique à vocation régionale soutenu par un organe régional fort (le Conseil des hommes et femmes d'affaires de la CEDEAO) créé à l'initiative de la communauté des hommes et femmes d'affaires pour être à l'avant-garde du processus d'intégration de l'Afrique de l'Ouest, à l'instar des communautés d'affaires de l'ANASE et du MERCOSUR qui ont perçu les potentialités d'un marché régional unique et ont œuvré activement à une intégration plus poussée dans leurs régions respectives.

Un accent particulier doit être mis sur les investissements transfrontaliers et le Renforcement des avantages subsidiaires offerts par les institutions financières régionales existantes sur les réseaux d'affaires de la région. La dimension régionale de la promotion des affaires mettra l'accent sur les compétences bilingues et le renforcement des capacités de négociation et de gestion commerciales, la recherche de marché, et les procédures des transactions, etc.

La création d'une monnaie régionale unique est essentielle au renforcement des activités du secteur privé. En outre, la mise en œuvre d'une campagne soutenue de mobilisation de ressources, en particulier par l'intégration des marchés de capitaux et des bourses de valeurs de la région, sera essentielle pour accroître le rôle du secteur privé. De même, il est impérieux d'accroître la capacité financière et l'efficacité opérationnelle de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) et des autres institutions régionales pertinentes qui soutiennent le secteur privé. L'initiative louable d'harmoniser les lois et codes d'investissement dans la région et de mettre en place une agence régionale de promotion de l'investissement devrait être activement poursuivie.

La nouvelle vision d'une Afrique de l'Ouest

Prospère exige des États membres qu'ils accordent la priorité absolue à la promotion de l'efficacité et de la viabilité des petites et moyennes entreprises (PME), y compris le secteur informel et les petites propriétés agricoles. L'agriculture traditionnelle est perçue comme réceptive aux méthodes technologiques modernes, à l'innovation, à l'entreprenariat bien qualifiée et à d'autres moyens d'atteindre une plus grande productivité. À cet égard, les institutions régionales devront établir des normes de meilleures pratiques pour servir de référence. L'agriculture doit ainsi se transformer en un secteur d'activité fort proactif avec le soutien total des gouvernements et de la société civile des États membres. C'est à travers un tel partenariat que l'on pourra parvenir à l'éradication de la pauvreté.

En définitive, d'ici 2020, la CEDEAO et les États membres auront tiré parti des avantages dus aux impacts transformationnels des cinq piliers de développement de la Vision. La région aura été dotée d'un capital humain solide ; aura

commencé à fonctionner dans le cadre d'un marché régional unique intégré et ouvert dans lequel les personnes-ressources, les biens et services se déplaceront librement et sans entrave ; sera parvenue à une croissance économique durable grâce au partenariat public-privé mené dans un environnement régional favorable dans lequel les politiques économiques et sociales sont harmonisées et les transactions effectuées dans une monnaie unique sur un marché financier intégré ; aura créé de l'espace pour que prévalent la bonne gouvernance et un leadership responsables ; la CEDEAO des peuples aura assuré la place qu'elle mérite en Afrique et dans le monde.



Chapitre 6
CONCLUSION

***Vers une communauté
démocratique et prospère***

CHAPITRE 6: CONCLUSION

Une vision viable est une vision simple, intégrative et réalisable. Une vision est semblable à un vœux. Sans une stratégie et un plan d'action réalisables et mis en œuvre, elle demeurera un vœux. Il est envisagé qu'à l'horizon 2020, la Vision de la CEDEAO des peuples soit mise en œuvre et que la région bénéficie des avantages d'une Afrique de l'Ouest intégrée, paisible et prospère.

La vision de paix, de prospérité et de bien-être des citoyens de l'Afrique de l'Ouest ne peut être réalisée que par le biais d'une intégration effective et du développement durable de la région. Il existe de nombreux facteurs positifs dans le dispositif régional qui peuvent contribuer à cette prospérité et stabilité futures de l'Afrique de l'Ouest. Toutefois, il convient d'avoir à l'esprit que les performances antérieures en matière de développement et les défis les tendances régionales actuelles compromettent sérieusement la réalisation de la vision d'une région développée et cohérente que les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest ont de leur avenir. Il faudra opérer des changements importants et profonds dans la conduite des populations et des affaires de la région. Ces changements doivent être opérés avec sérieux, engagement et de manière durable, pour pouvoir aboutir à une intégration et à un développement significatifs de la région. Autrement dit, il existe un certain nombre d'exigences fondamentales pour la réalisation de la Vision telles qu'identifiées dans la présente partie du Document de Vision.

Suite à l'approbation de la Vision par les Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, les stratégies et plans d'action nécessaires pour réaliser la Vision 2020 seront formulées sous la direction de la Commission de la CEDEAO dans le cadre d'un processus consultatif participatif.

La pauvreté et le sous-développement en Afrique de l'Ouest perdureront jusqu'à ce que la plupart des citoyens de la Communauté affiche clairement leur engagement et leur détermination à œuvrer ensemble afin de

sortir la région de son retard économique.

Le réveil de toute la région par rapport à la situation difficile de l'Afrique de l'Ouest doit se faire le plus tôt et le plus absolument possible, avec une détermination sans faille à consentir des sacrifices pour parvenir à la transformation socioéconomique fondamentale nécessaire.

Afin de créer de façon solide et effective un environnement dans lequel l'Afrique de l'Ouest peut fonctionner et réussir, les dirigeants politiques doivent indiquer et réaffirmer leur engagement à poursuivre la voie de l'intégration régionale.

Jusqu'à-là, les États membres de la CEDEAO ont continué d'exister et de gérer leurs affaires nationales davantage comme 15 pays distincts que des membres d'un organe supranational à travers lequel les politiques et programmes régionaux ont été adoptés dans tous les domaines politique, économique, social et culturel.

La culture de mise en œuvre des protocoles et engagements de la CEDEAO qui doit consacrer la transformation des mots en actes n'a pas encore été démontrée de façon claire par tous les États membres. La Vision 2020 de la CEDEAO entend corriger cette lacune.

La Vision 2020 de la « CEDEAO des peuples », adoptée par les dirigeants politiques de l'Afrique de l'Ouest, est une matérialisation d'un nouvel engagement de ces dirigeants et des citoyens de la CEDEAO à continuer de marcher sur la voie de la paix et de la prospérité dans une Afrique de l'Ouest intégrée pour le bénéfice de tous.

La Vision met en évidence l'engagement des citoyens de l'Afrique de l'Ouest à poursuivre fermement et de façon énergique la réalisation du rêve qu'elle porte. La vision de la CEDEAO des peuples vivant dans la paix et la prospérité est réaliste et réalisable. Toutefois, cela ne peut advenir que par la transformation de l'économie régionale et par un changement majeur de la manière dont les populations de l'Afrique de l'Ouest perçoivent et acceptent les cinq piliers transformationnels et complémentaires de la Vision.

L'utilité de la Vision se trouve dans le fait qu'elle inspire et définit une priorité, un point de ralliement pour toute future initiative d'intégration et de développement en Afrique de l'Ouest. La Vision 2020 constitue un cadre pour la formulation et l'adoption d'un plan stratégique régional axé sur la population. Ce plan, à son tour, peut être traduit en programmes assortis de stratégies et de procédures appropriées définies pour guider leur mise en œuvre. L'Afrique de l'Ouest doit mobiliser toutes ses ressources dans un effort pour prendre sa destinée en main. Le futur envisagé ne saurait être réalisé sans un changement profond dans la conduite des affaires publiques et privées. Une étape majeure dans cette direction consiste à s'assurer que les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest ont pleinement conscience de leur responsabilité de contribuer sans réserve à la construction d'une Communauté future, Paisible et prospère.